



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UDC VAUD EXCLUT LES MEMBRES QUI SE SONT RENDUS COUPABLES DE VANDALISME CONTRE LE PARTI

Réunis ce soir en séance du Comité central, les cadres de l'UDC Vaud ont pu auditionner les membres du parti qui se sont rendus coupables d'actes de vandalisme lors des élections fédérales 2015. C'est avec regret et tristesse que le Comité central n'a eu d'autres alternatives que de constater l'impossibilité de poursuivre sa collaboration avec les personnes incriminées.

Pierre Oberson, président de l'UDC du district de Lausanne, et Claude-Alain Voiblet, président de l'UDC de la ville de Lausanne ont été auditionnés et ont été confrontés à des preuves attestant de leur participation à des activités illicites qui ont couvert l'UDC Vaud de ridicule en pleine campagne électorale.

Les membres du Comité central ont été consternés par les exposés des deux membres en question qui ont sans cesse récusé les faits et constamment fui leurs responsabilités. Suite à cette audition, le Comité central n'a pu que constater la rupture définitive de confiance entre les protagonistes concernés et les organes de l'UDC Vaud. Les membres du Comité central ont même estimé que le dégât d'images que l'attitude des membres exclus a occasionné est « inestimable ».

L'UDC Vaud déplore une nouvelle affaire de personnes en son sein mais ne peut pas tolérer la défiance dans laquelle se sont engagés Pierre Oberson et Claude-Alain Voiblet à son égard.

En conséquence de quoi, sa décision d'exclure de l'UDC Vaud et des sections affiliées, Pierre Oberson a été prise par 15 voix contre 1 et celle d'exclure Claude-Alain Voiblet a été prise par 14 voix contre 2.

Avec nos meilleures salutations.

Lausanne, le 10 mars 2016

Contacts :

Jacques Nicolet, conseiller national, président UDC Vaud, 079 206 97 29
Kevin Grangier, secrétaire général UDC Vaud, 079 432 37 64